

Image not found or type unknown



Demander de se faire ementiciper

Par **rikku**, le **16/04/2008 à 18:41**

j'ai 16 ans et je souhaite me faire emencipe avec l'accord de ma mere; je souhaite emmenager avec mon ami et j'aimerais savoir les demarches a suivre et si cela peut etre accepter?

Par **Jurigaby**, le **16/04/2008 à 18:49**

Bonjour.rnrnSi votre mère est d'accord, en principe, pas de soucis.rnrnVous devez saisir par requête le juge aux affaires familiales. Je vous conseille de contacter le greffe de votre TGI.